

EOLIENNES DU FIEF-SAUVIN

Société par actions simplifiée à capital variable

Siège social : 404 La Ségourie – Le Fief-Sauvin – 49600 MONTREVAULT-SUR-EVRE

Nom
Prénom
Tél
Commune déléguée
Commune

Bulletin de souscription à augmentation de capital et d'avance en compte courant

Monsieur le Président,

Je fais suite à la présentation qui m'a été faite du projet d'augmentation de capital de la société *Eoliennes du Fief-Sauvin*, société par actions simplifiée (SAS) dont les caractéristiques sont décrites ci-après (la « **Société** »)

J'ai noté :

- Que cette Société a été constituée par apport de numéraire dans un contexte d'investissement citoyen en vue de la prise de contrôle d'une société (la « **Filiale** ») qui assurera la construction, puis l'exploitation par la commercialisation de l'énergie électrique produite, d'un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs d'une puissance de 3,6 mégaW, devant être implantés sur le territoire de la commune du Fief-Sauvin
- Que l'augmentation de capital proposée par émission d'actions nouvelles au nominal, à souscrire par apport de numéraire s'inscrit dans le même contexte de levée de fonds en vue de la réalisation de cette opération.

J'ai compris que mon investissement présente un risque inhérent à l'aléa des affaires, de perte en capital. A ce titre, j'ai pris connaissance du Document d'Information Synthétique (DIS) qui présente notamment l'ensemble des risques du projet.

Je vous confirme ainsi aux termes des présentes, mon engagement de procéder

- à la souscription de . . . action(s) nouvelle(s) de 200€ chacune (les « **Actions Souscrites** » devant être émises au pair par la Société en vue de constituer partie de son capital social (« **L'Engagement de Souscription** »)
- à la libération de ces Actions souscrites, au moyen d'un apport de numéraire de € (nombre d'Actions Souscrites X 200€)
- à l'apport en même temps que la souscription des Actions souscrites, au bénéfice de la Société sous la forme d'une avance financière en compte courant de la somme de 800€ par action souscrite : soit €

J'ai à cet égard noté :

- que le montant de cette avance doit être de quatre (4) fois supérieure au montant de la souscription des actions
- que cette avance sera inscrite à mon nom en compte courant d'associés dans les livres de la Société et annuellement productrice d'intérêts,
- que tout associé de la Société est tenu de consentir une avance financière en compte courant proportionnelle au nombre d'actions détenues, de sorte que tous les associés se trouvent dans une situation d'égalité en droits,
- que le remboursement des avances en compte courant d'associés consenties par tous les associés sera conditionné aux contraintes de financement de la Société et liées aux capacités financières de celle-ci,
- et que tout transfert d'actions par un associé devra être accompagné de la cession simultanée au bénéfice de l'acquéreur de la créance en compte courant de l'associé cédant.

A cet effet,

- Je complète et joins le présent bulletin de souscription et la fiche de renseignement d'état civil (avec les pièces demandées),
- Je remets ce jour un premier chèque bancaire tiré sur mon compte personnel correspondant au montant de ma souscription et libellé à l'ordre de *Eoliennes du Fief-Sauvin* afin que celui-ci puisse être déposé auprès de la banque partenaire de la Société, à titre de libération de ma souscription au capital
- Je remets ce jour un second chèque bancaire tiré sur mon compte personnel, correspondant au montant de mon avance financière en compte courant, libellé à l'ordre de *Eoliennes du Fief-Sauvin* afin que celui-ci puisse être déposé auprès de la banque partenaire de la Société.

A défaut de la réalisation de l'augmentation de capital au plus tard le 31 mars 2024, cet apport et cette avance financière me seront restitués.

Fait à

(signature)

Le